

LP Métiers de la Gestion et de la Comptabilité - Parcours : Gestion Comptable et Financière - EVRY

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
525 heures
ECTS* : 60
*Système européen de transfert et d'accumulation
de crédits

Formation délivrée par

le cnam
Île-de-France

► Objectifs

Disposer des connaissances et visions exhaustives des besoins en gestion comptable et financière nécessaires au pilotage d'entreprises de taille moyenne :

- Etablir des états financiers et savoir les utiliser à des fins d'analyse et de gestion,
- Elaborer des outils de gestion pertinents adaptés aux PME industrielles et de services à la fois pour la mesure des coûts et le pilotage des performances économiques et financières,
- Devenir des Hommes du dialogue de gestion au service des dirigeants dans le cadre de la prise de décision et de l'évaluation des résultats.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 :

- BTS en comptabilité gestion
- BUT2 GEA (option Finance comptabilité)
- RNCP niveau 5 en comptabilité

Admission : sur dossier et entretien

Dépôt de candidature : à partir de janvier sur le site www.cfa-eve.fr

► Rythme d'alternance

2 jours en formation (jeudi et vendredi) / 3 jours en entreprise

Rentrée : septembre

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

► Contacts

Responsable pédagogique : Sonny SERVAIS - sonny.servais@cnam-iledefrance.fr -Tél. : 06 58 20 76 02

Contact administratif : Séverine ROLLAND - evry.alternance@cnam-iledefrance.fr - Tél : 01 60 79 87 76

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : TRINQUARD Delphine - d.trinquard@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 09 /

Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

▶ Lieu(x) de formation

CFA EVE - CNAM d'EVRY
19 Cours Blaise Pascal
91000 EVRY



Programme de la formation

CFA115 - Comptabilité financière des société I et II / **8 ECTS**

CFA120 - Comptabilité approfondie de l'entreprise / **8 ECTS**

CCG101/CCG102 - Comptabilité et contrôle de gestion : Initiation / **4 ECTS/4 ECTS**

GFN101 - Finance d'entreprise : Initiation à la gestion financière / **6 ECTS**

ANG320 - Anglais professionnel / **6 ECTS**

TED001 - Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir / **3 ECTS**

Projet tutoré/ mémoire / **24 ECTS**

Blocs de compétences

Utiliser les outils numériques de référence

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Etablir et présenter les états comptables et financiers de l'organisation en appliquant et respectant un référentiel

- Organiser un processus comptable en utilisant un système d'information comptable (SIC)
- Traiter les activités courantes comptables et financières, en appliquant les référentiels comptables
- Réaliser ou participer aux opérations de fin d'exercice, en vue de l'établissement des documents de synthèse
- Préparer les différents états financiers (bilan et compte de résultat) en appliquant le formalisme réglementaire
- Établir les déclarations fiscales mensuelles et annuelles, en respectant les délais et procédures fiscales
- Assurer la veille réglementaire et technique

Mettre en œuvre le contrôle de gestion et le suivi financier d'une organisation

- Produire un système de calcul de coût en l'adaptant aux spécificités de l'organisation et de ses activités
- Participer à l'établissement des budgets, en respectant le calendrier budgétaire
- Identifier et analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations, afin d'assurer le contrôle budgétaire
- Suivre la trésorerie et les flux financiers réels ou prévisionnels, en utilisant différents outils de gestion (tableaux de bord...)

Accompagner la gestion d'une organisation dans ces différentes dimensions

- Élaborer des outils de gestion, et des indicateurs de pilotage des performances économiques et financières adaptés à l'organisation, afin de mettre en œuvre des décisions de nature stratégique, en prenant en compte les enjeux de durabilité
- Gérer les relations avec les différents acteurs et partenaires (administrations, fournisseurs, clients)
- Contribuer à la réalisation et au contrôle des éléments d'activité du personnel
- Contribuer au recouvrement de créances, en respectant les directives internes

Réaliser un diagnostic financier et extra-financier pour accompagner au pilotage de l'organisation

- Analyser et utiliser les états financiers pour l'aide à la décision managériale (financière et/ou extra-financière)
- Identifier les points forts et les points faibles de l'organisation en termes d'activité et de rentabilité (dans les domaines de l'investissement, du financement et de l'évaluation des performances), avec la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux
- Évaluer la situation financière actuelle et future d'une entité
- Participer à un audit en partenariat avec les différents intervenants internes et externes à l'organisation, et en contribuant au respect des principes d'éthique, de durabilité et de conformité réglementaire

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

► Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...**
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...**

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

► Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.